

## L'Éveil et La Concorde - Actualités

## Benoit Charette préoccupé par la gestion des FIER



Publié le 5 Juin 2009  
Valérie Maynard

Député de Deux-Montagnes

**Dans un récent point de presse, le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, a déploré la gestion des Fonds d'intervention économique régionaux (FIER) et estime qu'une révision majeure s'impose.**

Sujets : [Investissement Québec](#) , [Parti québécois](#) , [Vérificateur général](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Québec](#)

«Le gouvernement du Québec vient de suspendre le versement des fonds réservés au FIER Carrefour-Capital des Laurentides, un des plus gros FIER du Québec en terme d'argent investi, afin de procéder à une analyse. C'est très préoccupant», a-t-il souligné. Le député Charette a poursuivi en évoquant le document rendu public par Investissement Québec, le 5 mai dernier, et par lequel on apprend que «le FIER Carrefour-Capital des Laurentides a investi 73 % de ses avoirs à l'extérieur de la région en 2008». Or, fait remarquer M. Charette, Investissement Québec exige pourtant qu'au moins la moitié de ces placements soient réalisés dans la région d'attache. «Le gâchis des FIER démontre qu'il faut une enquête complète pour en réviser en profondeur le mécanisme. Aussi, étant donné qu'Investissement Québec a une importante part de responsabilité dans la supervision des FIER, il est pour le moins particulier de voir cette société chargée de procéder à des vérifications», souligne-t-il encore. Parallèlement, le Parti québécois se réjouit de la décision du Vérificateur général qui, de sa propre initiative, procédera à la vérification du dossier. Parce que, rappelle M. Charette, il ne faut pas oublier que si le tiers des fonds versés aux FIER provient du privé, les deux tiers restants proviennent des poches des contribuables québécois. «Ces derniers ont droit à des explications du gouvernement libéral», ajoute-t-il.

## Hausse du pourcentage d'investissements

Partant du principe établi qu'un minimum d'investissements de 50 % est exigé, le Parti québécois propose par ailleurs de revoir à la hausse ce pourcentage. «Il faudrait plutôt tendre vers les 100 %», estime M. Charette. En outre, le député de Deux-Montagnes endosse les propos de son collègue, François Legault, et déclare à son tour que les FIER dans les régions-ressources sont mal conçus. «Le privé, qui finance le tiers des capitaux investis par les FIER, cherche un rendement immédiat, alors que les régions éloignées ont besoin de véritables capitaux de risque qui ne peuvent assurer pareil rendement», pointe-t-il.

D'avis qu'une plus grande transparence se révèle à ce stade-ci nécessaire dans le dossier des FIER, M. Charette juge qu'il serait normal de connaître davantage la politique et l'orientation du fonds de chaque région, d'obtenir les critères d'admissibilité des fonds et de connaître la démarche à suivre pour déposer des projets. «C'est d'autant plus important que les CLD, dont le nôtre, ont un urgent besoin de fonds supplémentaires pour supporter des projets locaux d'investissement», a-t-il fait remarquer avant de conclure. «Nos entreprises locales ont besoin de capital de risque. Les besoins sont là et on devrait pouvoir compter sur le FIER pour y pallier. Malheureusement, ce n'est pas le cas».



*VM FIER LA CONCORDE Le mercredi 3 juin 2009 Corrigé: Judy OK Un texte de 3107 caractères pour 14 pouces (2950 pour 13 pouces texte) avec une photo. Photo horizontale MC-2009-05-19-9004.JPG Député de Deux-Montagnes Benoit Charette préoccupé par la*